

**SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2010
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1322, boulevard Sacré-Cœur, Saint-Félicien, ce 12^e jour d'octobre 2010, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Dorys Boily, Julie-Anne Decorby, Nancy St-Gelais, MM. Claude Larouche, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{me} Brigitte Gagné, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M^{me} Pauline Bouchard, secrétaire d'assemblée.

Absentes : M^{mes} Jenny Boutin, Lina Lapointe et Nathalie Ouellet.

M^{me} Nancy St-Gelais est absente pour le début de la séance.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1863-10-10

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

ADOPTÉ

1.1 **Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

CE-1864-10-10

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Pauline Bouchard agisse à titre de secrétaire d'assemblée en l'absence de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1865-10-10

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

CE-1866-10-10

3. Approbation du procès-verbal du 14 septembre 2010

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 14 septembre 2010 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Affaires découlant des procès-verbaux

Il n'y a rien à signaler.

5. Correspondance

Il n'y a rien à signaler.

6. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

7. Ressources financières**7.1 Acceptation des comptes à payer**

CE-1867-10-10

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants:

Pour un montant de 6 694 188,16 \$ chèques # 775 à 1306 inclusivement ;

Pour un montant de 4 446 475,67 \$ chèques # 1307 à 1898 inclusivement.

ADOPTÉ

M^{me} Nancy St-Gelais prend place à la séance. Il est 18 h 53.

8. Direction générale et Secrétariat général**8.1 Modification à la directive « Contributions financières exigées des parents et des usagers »**

La nouvelle directive de contributions financières exigées des parents et des usagers, comportant certaines modifications, est déposée à titre d'information.

Il y a discussion sur le sujet.

Un rapport des contributions financières octroyées lors des années antérieures ainsi qu'un calcul des dépenses incluant la réduction de 10 % en lien avec la Loi 100 seront présentés à la prochaine séance du comité exécutif.

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 9 novembre 2010, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Normandin

11. **Levée de la séance**

CE-1868-10-10

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h.

A D O P T É

(Michel Tremblay, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)

(Pauline Bouchard, secrétaire d'assemblée)